

## 5ème SESSION DE LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUETE SUR LES CRIMES DE LA JUNTE MILITAIRE AU CHILI

## Des preuves accablantes, des témoignages irréfutables

ALGER (APS). — La séance de la matinée a débuté par la lecture d'un rapport général sur la situation au Chili présenté par M. Hans Frank, secrétaire général de la commission. L'orateur a indiqué que ces travaux allaient porter sur la situation au Chili depuis le mois de mars 1976, date à laquelle s'était réunie la 4ème session de la commission.

M. Hans Frank a déclaré qu'à la suite des rapports présentés par différentes personnes qui se sont rendues au Chili pour y enquêter, il ressort que la majorité du peuple chilien aspire à l'établissement d'un gouvernement démocratique. « Parmi les milliers de personnes arrêtées, la plupart ne connaissent pas les charges qui sont portées contre elles ».

Parlant du semblant de référendum organisé par la junte pour tenter de montrer sa soi-disant popularité, il a relevé que celui-ci s'était déroulé durant l'état de siège, toujours en vigueur dans le pays « donc sans aucune garantie de droit et d'expression ».

Le nombre des votants et des résultats publiés ne concordent absolument pas qu'ils ont été falsifiés.

M. Hans Frank, après avoir raconté la manière dont il a été refoulé à son arrivée au Chili pour y enquêter a dit que la commission ad hoc créée par les Nations unies pour enquêter sur la situation dans ce pays avait remis un énorme volume de preuves sur le régime de Pinochet.

« La répression n'a en rien diminué. Elle est devenue plus sélective. Elle frappe durement les leaders du parti démocrate chrétien et du MIR ».

Le secrétaire général de la commission a indiqué que plus de 2.000 personnes avaient disparu au Chili. « Le fait que Pinochet n'ait pu donner de leurs nouvelles comme il l'avait promis au secrétaire général de l'ONU, prouve que la plupart d'entre elles ont été soit assassinées soit torturées à mort ».

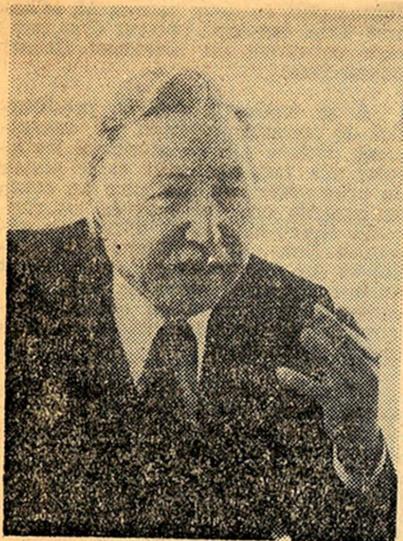
« La commission estime que soit connu le sort des personnes disparues, que les prisonniers soient libérés, qu'il soit mis fin aux arrestations, à la torture et à la déportation, que soient jugés tous ceux qui ont pratiqué la torture ou assassiné, que les Chiliens puissent quitter le pays ou y retourner sans qu'ils fassent l'objet de poursuites ».

La lecture du rapport introductif a été suivie de la projection d'un film réalisé par un correspondant politique britannique.

Le film réalisé à l'insu de la junte chilienne s'attache longuement sur les dures conditions de vie des paysans chiliens.

Durant une deuxième partie de la séance, le bâtonnier Bentoumi (Algérie), prit la parole pour évoquer la tragédie des disparitions et la férocité de la répression dans ce pays.

Citant des cas précis, l'orateur s'est attaché au cours de sa longue intervention à mettre à nu les méthodes de répression utilisées par la junte militaire « qui sont en contradiction flagrante avec les principes de la juridiction internationale. Me Bentoumi ajouta que la responsabilité des instigateurs de la répression au Chili n'est en aucune manière celle des exécutants. Il a ajouté qu'en plus des disparitions au Chili, il fallait aussi avoir à l'esprit celles qui ont lieu actuellement en Argentine et au Maroc où le nombre des détenus politiques s'élève à 500 ».



M. Corvalan, voulez-vous nous parler de l'évolution et des changements intervenus au sein du régime militaire chilien durant ces quatre dernières années ?

— S'il y a eu une évolution du régime de Pinochet, me demandez-vous ? Je vous réponds par l'affirmative.

Il y a eu effectivement des changements qui résident essentiellement dans le fait qu'aujourd'hui, la majorité, je dirai même la quasi-totalité du peuple chilien est contre la junte fasciste. Cela veut dire aussi que des secteurs qui considéraient la junte militaire avec sympathie se prononcent contre aujourd'hui.

Vous avez entendu hier le représentant de la démocratie chrétienne déclarer devant la 5ème session de la Commission d'enquête sur les crimes de la junte militaire, que son parti était opposé au gouvernement de l'Unité Populaire dirigé par le Président Allende. Ce parti est présentement contre le régime fasciste. La dictature l'a mis hors la loi si l'on peut parler de loi sous le diktat du fascisme. Le parti démocrate chrétien se trouve aujourd'hui dans la même situation que tous les autres partis démocratiques interdits par le général Pinochet.

Il y a eu des changements en raison aussi de la politique répressive de la politique économique de la junte militaire qui s'inspire de la soi-disant école de Chicago et qui favorise les monopoles étrangers et une minorité nationale privilégiée que s'occupe de la spéculation.

Compte tenu de tous ces faits et de l'expérience douloureuse du peuple chilien, les appuis du général Pinochet diminuent.

Du fait de l'isolement national de la junte et aussi international, on peut dire que le général Pinochet et son régime ne peuvent rester imperméables.

Tous ces faits montrent que la dictature est affaiblie, qu'elle ne peut plus agir de la même manière que dans les premiers temps du coup d'Etat. Ce qui amène le général Pinochet à utiliser des subterfuges comme par exemple changer le nom de la « DINA », la police secrète de sinistre réputation en Centre national d'informa-

Après l'intervention du bâtonnier Bentoumi, commença alors l'audition des différents témoins chiliens venus déposer devant la commission de ce qu'ils ont subi, vu ou entendu durant leur détention ou bien celle d'un parent ou d'un ami.

Le premier témoin, ami personnel du dirigeant syndicaliste Zamorano dira qu'il a été enlevé par la DINA, police secrète chilienne, le 29 avril 1976 à trois heures du matin. « A l'endroit où j'ai été amené, j'ai trouvé ma belle-sœur entièrement nue. Elle avait été torturée sauvagement. Je devais l'être à mon tour. Au matin, je suis amené à un autre endroit où je découvre mon épouse et ma cousine. Aux tortures qu'on nous inflige, on nous menace d'exécuter nos enfants si nous n'avouons pas où se cache Zamorano. Nous sommes par la suite ramenés à notre domicile où sont arrêtées toutes les personnes qui viennent nous rendre visite. A cinq heures du soir le camarade Zamorano arrive chez nous. Il est immédiatement arrêté par cinq policiers. Dans les jours qui suivront, d'autres camarades seront arrêtés les uns après les autres par les policiers gardant dans notre maison. Pendant ce temps, chez ma mère, 15 personnes ont été arrêtées de la même manière si elles étaient venues pour dire bonjour ».

Me Bentoumi qui présentera d'autres témoins devait intervenir pour rappeler que la junte avait prétendu que Zamorano avait quitté le Chili. « Ce que vous venez d'entendre dément catégoriquement les déclarations de la junte. Zamorano est toujours détenu au Chili ».

Un second témoin, Mlle Marilyn Garcia Ramirez, sœur de Vincente Garcia, récemment disparu au Chili, a indiqué que son frère avait été arrêté une première fois et sauvagement torturé au mois d'avril 1974. « Recherché par la police après sa libération, mon père est alors arrêté à sa place. Le 30 avril 1977, le jour de son mariage, il est arrêté par la police secrète en même temps que son épouse. Selon des témoignages de ma belle-sœur, la torture a rendu mon frère dans un état déplorable ».

Au moment où elle terminait son témoignage, Mlle Garcia Ramirez a fondu en larmes, suppliant que la commission l'aide à retrouver son frère.

Le témoin suivant affirmera que durant sa détention dans différents centres de torture au Chili, il a eu l'occasion de rencontrer une quarantaine de personnes dont la junte militaire nie l'arrestation.

« Dans les centres de tortures où je suis passé, à la villa Grimaldi, à la clinique Santa Lucia, au Campos Alamos, j'ai vu des êtres humains traités comme des bêtes, j'ai vu mon frère, son ami et bien d'autres personnes encore la peau entièrement brûlée par les tortures ».

Un autre témoin, Victor Diaz Junior, fils du secrétaire général adjoint du Parti Communiste du Chili dira que son père a disparu depuis son arrestation le 2 mai 1976 à Santiago après une chasse à l'homme qui a duré trois années durant. Il dira comment la répression commença à s'abattre sur tous les membres de la famille du leader et sur ses amis dont certains pour échapper à la police secrète furent obligés de s'exiler.

Nouveau témoin, un avocat cette fois démontrera la complicité de l'appareil de justice au Chili avec la junte militaire. « Le pouvoir judiciaire observe un rôle de servitude sinon de

complicité avec les activités terroristes de la junte ».

Ribilleto Victor, citera un cas de cette complicité : « En janvier 1975, dira-t-il, la police secrète arrête 8 personnes à Valparaiso. Ces dernières sont emmenées à la prison de la ville puis transférées dans une caserne. 30 personnes présentent des témoignages indéniables des faits aux autorités judiciaires. Le commandant de la caserne lui-même spécifie leur arrestation et leur passage dans la caserne qu'il commande. Devant ces témoignages, le tribunal refuse tout de même le droit de défense, déclarant que les personnes en question n'ont jamais été arrêtées. C'est là une attitude complice, de servilité, de refus, d'aide à personne en danger, un déni de justice », s'écriera l'avocat.

Maître Bentoumi qui reprendra la parole peu après, déclare que le problème des personnes disparues est préoccupant. « Quel est le nombre exact des personnes disparues ? Comment déterminer ce chiffre ? »

Citant un rapport de la commission ad-hoc d'enquête mise sur pied par les Nations unies, Me Bentoumi déclare que le document fait état de 1.015 disparus. « Le vicariat de solidarité a publié en août 1977 des chiffres de personnes disparues au Chili indiquant que 163 avaient disparu en 1973, 220 en 1974, 71 en 1975, 102 en 1976 et 109 jusqu'au mois d'août 1977. Le conseil mondial des églises orthodoxes à Genève a fait état de 801 disparus. Les autorités de la junte fasciste ont reconnu de leur côté 1.500 disparus d'après l'évêque de Madrid qui a pris la parole dans la matinée.

« Nous avons un élément objectif qui peut nous permettre d'approcher le chiffre exact des disparus. 17,6 pour cent des personnes détenues disparaissent au Chili ce qui nous donne un chiffre approximatif de 2.500 cas. Il faut aller immédiatement au secours de ces personnes dont certaines sont mortes depuis. Les disparitions sont une nouvelle forme de lutte contre les peuples. Elle donne la dimension de la torture en Algérie, durant la période coloniale et de l'extermination massive de personnes au Vietnam. Nous devons faire en sorte que les disparitions soient considérées comme un crime contre l'humanité », dira en conclusion Me Bentoumi.

Dans son intervention le professeur Karl, de nationalité allemande, affecté personnellement par les méthodes de répression employées en Allemagne durant la dernière guerre, s'attachera à faire le parallèle entre les méthodes utilisées par les nazis et celle de la DINA chilienne. L'orateur parlera longuement de la torture érigée en système par l'impérialisme français face au peuple algérien en lutte pour son indépendance il évoquera les noms de ceux sur qui elle fut pratiquée systématiquement. Il cita parmi eux le nom de Maurice Audin, « enlevé, torturé puis assassiné par les parachutistes français sur l'ordre du général Massu ».

Rappelant que la guerre d'Algérie aura été l'une des plus sauvages et des plus meurtrières que le monde ait connues, l'orateur expliquera avec force détails comment des instruments de torture et de répression peuvent devenir une fin et un but en soi pour les tenants du pouvoir fasciste.

Les travaux doivent se poursuivre durant toute la journée d'aujourd'hui par l'audition de nouveaux témoins.

## M. CORVALAN A «EL MOUDJAHID» :

## La résistance contre le fascisme se poursuit

mation La répression est plus sophistiquée.

Mais toute cette évolution opérée au sein du régime n'est pas le fait du général Pinochet lui-même : elle est imposée par le rejet et l'opposition ferme du peuple, par la condamnation de la communauté internationale.

Pinochet est fasciste. Son régime aussi. L'état de siège est toujours en vigueur. Toutes les mesures répressives sont maintenues, voire élargies à d'autres secteurs, comme la démocratie chrétienne.

Toutes les manœuvres de Pinochet sont dictées par son isolement intérieur et extérieur. Pinochet parle de projet d'institutionnalisation. Mais de quoi ? Du fascisme, certainement. Pas de la libéralisation ni du retour à la démocratie. Dans ce projet figure la désignation par Pinochet d'un parlement, qu'il prendra le soin de nommer.

Dans une deuxième étape, le soi-disant parlement choisira en 1985 le président de la République. Ce ne sera pas le peuple qui élira le parlement et le président de la République. A ces dites élections, l'Unité Populaire ne participera pas car dans la doctrine fasciste, il est dit que les partis de l'Unité Populaire n'auront pas de droits politiques.

Ce projet ne peut être que l'institutionnalisation du fascisme. Il est dénoncé en tant que tel par toutes les organisations politiques, syndicales, de jeunes, d'étudiants...

Mais ce projet n'aboutira pas. Il coulera avec Pinochet lui-même.

## Quels sont les principaux soutiens de Pinochet ?

— Une chose est claire : le fascisme n'a aucune assise populaire. Quels sont ces soutiens ? Celui de la force militaire, d'une part, d'un petit secteur de grands capitalistes, de commerçants, d'industriels qui regarderont avec terreur les changements introduits par le gouvernement de l'Unité Populaire. Pinochet bénéficie aussi du soutien de quelques pays étrangers de régimes racistes, tels l'Afrique du Sud, Israël et bien sûr de celui des monopoles internationaux. Pinochet profite indéniablement du fait que toutes les forces démocratiques n'ont pas encore réussi à parvenir à un accord, à un certain niveau d'unité, autrement dit, dans une certaine mesure, de la dispersion des forces démocratiques, du fait que nous n'avons pas encore un projet sur l'avenir. Il y a un point d'interrogation. Une fois le régime fasciste aboli, qu'advient-il du pays ? Voilà un problème auquel il s'agit de trouver une solution valable pour tous.

Une des expressions manifestes de l'unité vers laquelle nous avançons progressivement, c'est la pré-

sence à cette réunion d'un représentant de l'Unité Populaire et ce, pour la première fois. Je dois ajouter que dans l'armée, dans la bourgeoisie et dans les secteurs acquis au régime de Pinochet, des fissures profondes existent.

## Et la Résistance anti-fasciste, M. Corvalan ?

— Il y a deux principales formes de résistance : à l'intérieur et à l'extérieur. A l'extérieur, la résistance s'occupe fondamentalement à collaborer avec toutes les forces progressistes et démocratiques internationales qui constituent un appui important à notre cause.

A l'intérieur, la résistance s'exprime à travers deux voies : il y a l'activité clandestine menée par les partis politiques, et une activité plus ou moins ouverte, plus ou moins publique. Le Chili est un pays où existent diverses organisations populaires, artistiques, culturelles, de femmes, de voisins... qui luttent toutes pour la restauration de la démocratie et des libertés fondamentales. Le fascisme n'a pas réussi à écraser, à mettre fin à l'activité de ces organisations. Bien que tous les droits politiques, d'expression et d'opinion soient abolis, la résistance se poursuit.

Quelle est la position des forces démocratiques chiliennes et du parti communiste en ce qui concerne le conflit du Sahara Occidental et l'occupation de ce pays par les régimes de Rabat et de Nouakchott ?

— Je veux répondre au nom du parti communiste chilien. Le parti communiste chilien est totalement solidaire avec le peuple sahraoui spolié de sa patrie. De même que nous condamnons l'occupation de ce pays par des gouvernements, nous réprovoons l'intervention du gouvernement de Giscard d'Estaing dans le conflit du Sahara Occidental.

Nous sommes préoccupés par le danger qu'implique ce conflit sur la stabilité et la paix dans la région.

D'autre part, j'ai pris connaissance avec intérêt du discours prononcé par le Président Boumediène lors de l'installation de M. Yahiaoui, responsable exécutif chargé de l'Appareil du Parti. Je ne suis pas un expert dans les affaires arabes, mais je peux affirmer que le gouvernement algérien a une position correcte, juste et qui coïncide avec les intérêts de son peuple et les vrais intérêts des peuples arabes.

Je vous signale que je dois rencontrer des représentants du Front POLISARIO et leur exprimer notre solidarité.

Propos recueillis par  
Nadia BOUJEGHRANE